

II. Les recompositions du territoire français

Quelles sont les recompositions du territoire français dans le cadre de l'UE et de la mondialisation ?

a) Facteurs et acteurs des recompositions

Les recompositions sont causées par des facteurs démographiques, économiques ou liés à la localisation des territoires. L'attractivité des régions du sud de la France s'explique entre autres par leur climat (héliotropisme pour actifs et retraités), celle des littoraux ou des espaces transfrontaliers par leur localisation et leur réseau de transport très favorables aux échanges.

Facteur essentiel des recompositions territoriales, l'intégration à la mondialisation accroît la concurrence entre les territoires. Par leurs stratégies de localisation et de sélection des territoires selon leurs avantages comparatifs à l'échelle européenne ou mondiale, les entreprises participent au développement économique, à l'aménagement des territoires mais aussi à leur déclin.

L'intégration européenne participe aussi à ces recompositions. L'espace communautaire est un grand marché économique intégré, mais les territoires y sont en concurrence entre eux. L'Union européenne participe, par les Fonds structurels, au soutien des territoires les moins dynamiques et au renforcement des espaces les mieux insérés dans la mondialisation (DROM aidés au titre des RUP).

L'État et les collectivités territoriales aménagent les territoires pour accompagner les recompositions territoriales. Ils mettent en œuvre des politiques pour développer la compétitivité des territoires en favorisant l'innovation (labellisation de clusters), ainsi que des politiques pour réduire les inégalités entre les territoires (Agence nationale de cohésion des territoires).

b) Territoires attractifs

Les métropoles, espaces très attractifs, sont les grandes bénéficiaires de ces recompositions. Elles bénéficient de la concentration des fonctions de commandement et d'une très bonne connexion. Paris, seule métropole globale en France, se renforce ; Lille, Lyon ou Marseille voient aussi leur poids augmenter. Les territoires périurbains, espaces attractifs de desserrement urbain, connaissent de fortes recompositions.

Les espaces productifs spécialisés bien insérés dans la mondialisation se renforcent. Ils regroupent des espaces agricoles intensifs pilotés par les industries agro-alimentaires, des espaces de productions de niche à haute valeur ajoutée (vin de qualité), des espaces industriels de haute technologie (aéronautique à Toulouse) ou des espaces de services métropolitains ou littoraux.

c) Territoires marginalisés

D'autres territoires sont mis à l'écart par ces recompositions. Les espaces agricoles extensifs, enclavés et à faible productivité, connaissent la déprise (Massif central). Les espaces industriels en reconversion, au nord et à l'est, cherchent à développer de nouvelles activités pour redevenir attractifs, tandis que les DROM se trouvent

VOCABULAIRE

Aménagement du territoire : action concertée visant à organiser un territoire, à l'ordonner en fonction d'un projet.

Cluster : réseau d'entreprises d'un même secteur, sur un territoire donné, le plus souvent tourné vers l'innovation.

Collectivité territoriale : structure administrative qui a la charge des intérêts de la population et de la gestion d'un territoire (commune, département, région).

Desserrement urbain : déplacement de la population et des activités urbaines vers les périphéries.

Économie résidentielle : activités destinées à satisfaire les besoins des populations locales (services à la personne, commerces...).

Enclavé : à l'écart des grands axes de communication.

Espaces productifs : espaces qui concentrent les activités économiques et que les acteurs organisent pour concourir à la production de richesse.

Héliotropisme : attractivité des régions plus agréables à vivre (climat ensoleillé, littoraux...).

Recompositions territoriales : mutations qui aboutissent à une réorganisation des territoires sous l'effet de facteurs internes ou externes. Elles peuvent être liées à des changements démographiques, à des modifications des espaces productifs ou encore à des redécoupages institutionnels.

RUP : territoires d'outre-mer de l'UE qui en reçoivent une aide spécifique car leur développement est handicapé par leur insularité, leur éloignement, leur relief et climat difficiles et leur économie très peu diversifiée.

éloignés des grands flux de circulation mondiale. À l'échelle intra-métropolitaine, des territoires de banlieues enclavés sont aussi marginalisés.

Des territoires en déclin connaissent néanmoins de nouvelles mutations. Les espaces agricoles sont redynamisés par l'agriculture biologique, l'agrotourisme ou le tourisme vert, certains espaces ruraux par l'économie résidentielle.